

NOUVELLES MESURES SANITAIRES APPLICABLES AUX ÉCOLES PRIMAIRES DE L'HARRICANA

Amos, mardi 23 novembre 2021 – À la lumière des recommandations de la Santé publique en raison de la transmission communautaire soutenue en région, le port du masque est maintenant requis en tout temps pour les élèves et les membres du personnel scolaire des écoles primaires. Ces nouvelles mesures sanitaires s'appliqueront à compter du 24 novembre, et ce jusqu'au 22 décembre prochain inclusivement.

Ces modifications sont prises afin d'assurer la sécurité des élèves et des membres du personnel dans les écoles primaires ainsi qu'éviter la fermeture de classes ou même d'écoles.

D'autres informations viendront dans les prochains jours concernant de nouvelles mesures sanitaires ainsi que sur la vaccination des enfants de 5 à 11 ans.

Soulignons que le port du masque n'est pas requis à l'extérieur ainsi que pour les écoliers du préscolaire des classes de maternelle 4 et 5 ans.

– 30 –

Renseignements :
Johanne Godbout
Secrétaire générale
819 732-6561, poste 2268